

Le président du conseil des représentants des caisses de groupes nommé président de la Commission Orientation coopérative du Mouvement Desjardins



M. Serge Tourangeau a été nommé tout récemment à ce poste par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Alban d'Amours. Il a tenu sa première rencontre le 4 juin dernier avec les quatre autres membres de la Commission. Interviewé à ce sujet, Monsieur Tourangeau nous livre ses premières impressions.

Enthousiaste de cette nomination, M. Serge Tourangeau se sent d'attaque pour remplir cette nouvelle fonction au sein du Mouvement Desjardins, la Commission Orientation coopérative se voulant par sa mission, la gardienne des valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins.

Incidemment, le nouveau président de la Commission a donné le ton à sa première rencontre de la Commission en demandant que le dossier à l'étude concernant la rémunération des planificateurs financiers soit présenté aux membres de la Commission. L'objectif étant de s'assurer que la rémunération en partie sur une base de commission ne heurte pas les valeurs permanentes de Desjardins, notamment concernant la primauté aux besoins des membres.

L'enjeu est de taille et la problématique bien présente dans le quotidien des coopératives financières Desjardins, la concurrence étant de plus en plus présente sur le marché financier pour ce profil d'emploi extrêmement recherché. Cette situation entraîne souvent des départs de ce type de personnel vers une autre institution financière avec un meilleur salaire et en prime, la clientèle que le planificateur a conquise au cours de ses années de pratique à la caisse. Pour contrer l'exode, il faut selon M. Tourangeau, mettre en place un plan d'action et des mécanismes capables d'enrayer ce problème tout en garantissant, dans une optique de coopération, l'intérêt primordial des membres. Le défi est énorme, mais la passion bien présente.

Cette nomination à la tête de la Commission orientation coopérative constitue un élément de fierté. Et il ajoute : « Les caisses d'économie sont historiquement des instruments économiques nés des syndicats et sensibles aux travailleurs en situation de difficulté et ou de conflit de travail. Or, les dossiers dont la Commission a la responsabilité appellent à la solidarité et aux valeurs coopératives. Depuis le début de mon mandat, je me suis toujours assuré que les caisses de groupes étaient bel et bien dans la parade. Aujourd'hui avec cette nomination, celles-ci d peuvent dire qu'au chapitre de la coopération, elles seront désormais en avant de la parade. »